



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025

Les inscriptions scolaires pour l'admission à l'école élémentaire se dérouleront en mairie et concerneront les nouveaux élèves qui n'ont jamais été inscrit dans une des deux écoles de la ville.(A). Les enfants déjà inscrits en maternelle à Conques n'ont pas besoin de s'inscrire en Mairie (B).

A. NOUVEAUX ENFANTS NON INSCRITS A CONQUES-SUR-ORBIEL	B. POUR LES ENFANTS DEJA INSCRITS EN MATERNELLE A CONQUES-SUR-ORBIEL :
Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devez effectuer les démarches suivantes :	
1) Inscription en mairie : Retirez le formulaire d'inscription à l'accueil de la mairie. Déposez-le complété à l'accueil de la mairie accompagné des justificatifs suivants : <i>Le livret de famille, le carnet de vaccination et un justificatif de domicile.</i> La mairie vous délivrera le certificat d'inscription scolaire.	1) Inscription directement à l'école élémentaire : Avec les documents demandés. Les documents à compléter ont été remis à vos enfants par l'école maternelle de Conques.
2) Périscolaire + cantine au CIAS et au CCAS (1 ^{er} étage de la mairie) : Inscrire votre enfant au CIAS (ALAE) et au CCAS (Restauration scolaire) situés dans les locaux de la mairie au premier étage. Ces inscriptions sont obligatoires même si vous ne souhaitez pas l'inscrire à la cantine ni à la garderie. (C'est une mesure de précaution au cas où vous ne seriez pas présent à la sortie de l'école). Dans ce cas votre enfant sera directement pris en charge par l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé l'école).	
3) Admission à l'école élémentaire : Mme MARTY Directrice, recevra les parents pour l'admission de votre enfant les :	
MARDI 28 MAI de 8h30 à 11h30 MARDI 4 JUIN de 14h00 à 16h00 LE JEUDI 20 JUIN de 14h00 à 16h00	
POUR TOUT RENSEIGNEMENT, MERCI DE CONTACTER LA DIRECTRICE DE PREFERENCE LE MARDI PAR TELEPHONE OU PAR MAIL Voici les coordonnées : ECOLE ELEMENTAIRE Rue des Demoiselles 11600 Conques-sur-Orbiel Mail : ce.0110886d@ac-montpellier.fr Tel : 04 68 77 11 57	

Suite

A. NOUVEAUX ENFANTS NON INSCRITS A CONQUES-SUR-ORBIEL	B. POUR LES ENFANTS DEJA INSCRITS EN MATERNELLE A CONQUES-SUR-ORBIEL :
Le jour de l'admission à l'école élémentaire, merci de vous munir :	
<ol style="list-style-type: none">1) Du certificat d'inscription scolaire signé par Monsieur le Maire,2) De la fiche de liaison dûment remplie que vous remettra la mairie,3) De la fiche de renseignements de l'académie dûment remplie et signée,4) Des photocopies des vaccinations de votre enfant,5) Des photocopies du livret de famille,6) Le cas échéant, du certificat de radiation de l'école fréquentée antérieurement.	<ol style="list-style-type: none">1) De la fiche de liaison dûment remplie,2) De la fiche de renseignements de l'académie dûment remplie et signée,3) Des photocopies des vaccinations de votre enfant,4) Des photocopies du livret de famille.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire par mail ou par téléphone :

ECOLE ELEMENTAIRE

Tel : 04 68 77 11 57 (de préférence le mardi)

Mail : ce.0110886d@ac-montpellier.fr

La directrice : Mme MARTY.